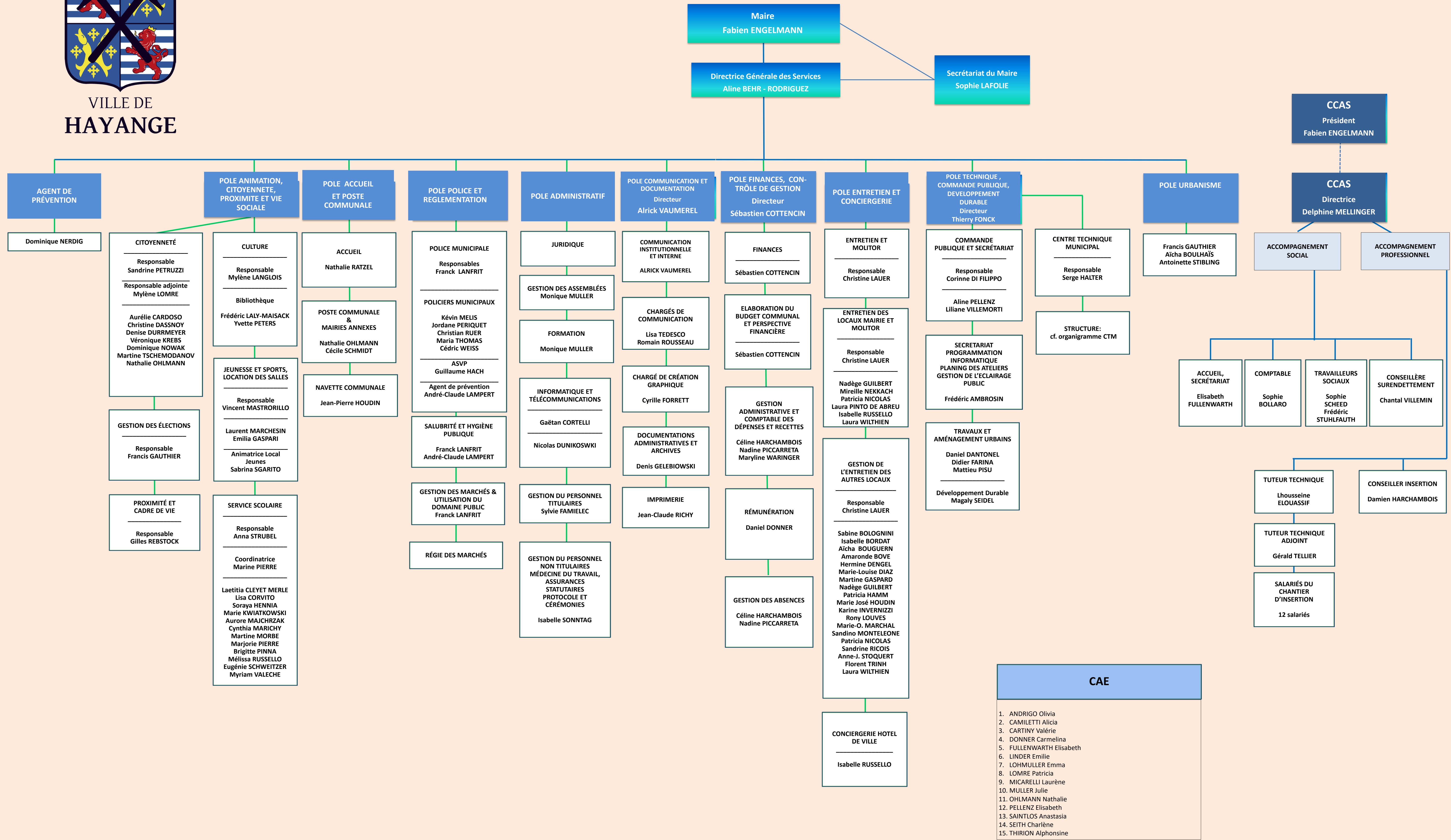




ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF DE LA MAIRIE

Au 01/03/2019



Conformément au vote du Comité Technique du 3 mars 2016 adoptant la polyvalence des agents, l'agent occupant une fonction peut être affecté temporairement dans un autre service pour des tâches correspondant à son grade